

**Organisation de la coopération économique - Un pont
stratégique entre le Moyen-Orient et l'Asie centrale (Note)**
**The Economic Cooperation Organization - A Strategic Bridge
between Middle East and Central Asia**

Houchang Hassan-Yari

Volume 28, Number 1, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703707ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703707ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Hassan-Yari, H. (1997). Organisation de la coopération économique - Un pont stratégique entre le Moyen-Orient et l'Asie centrale (Note). *Études internationales*, 28(1), 47–71. <https://doi.org/10.7202/703707ar>

Article abstract

The Economic Cooperation Organization has been created by Iran, Turkey and Pakistan to improve the trade and economic exchanges between the participating states. After the demise of the Soviet Empire, the Central Asian Republics, Azerbaijan and Afghanistan have joined the Organization. The internal problems of the ten States members OJECO have been aggravated by foreign intervention, especially the Russian hegemony over the region. This interference complicates the integration process and jeopardizes the effectiveness of the Organization.

Organisation de la coopération économique (ECO), un pont stratégique entre le Moyen-Orient et l'Asie centrale

Houchang HASSAN-YARI*

ABSTRACT — The Economic Cooperation Organization – A Strategic Bridge between Middle East and Central Asia

The Economic Cooperation Organization has been created by Iran, Turkey and Pakistan to improve the trade and economic exchanges between the participating states. After the demise of the Soviet Empire, the Central Asian Republics, Azerbaijan and Afghanistan have joined the Organization. The internal problems of the ten States members of ECO have been aggravated by foreign intervention, especially the Russian hegemony over the region. This interference complicates the integration process and jeopardizes the effectiveness of the Organization.

Un des problèmes qui gêne la recherche sur les organisations internationales dans les régions du Tiers-Monde vient de l'absence de littérature, elle-même intimement liée au « caractère secret » des États participants et à leur ferme croyance en théories de conspiration. L'Organisation de la coopération économique n'échappe pas à cette logique.

Dans cette étude, après la présentation historique, la structure et l'environnement dans lequel l'organisation se développe, nous examinerons son évolution et essaierons de démontrer les attentes des États membres et les difficultés qu'ils rencontrent dans leur projet intégrationniste. Le rôle des puissances étrangères dans cette zone, les capacités réelles ou potentielles de l'ECO, ses chances de réussir ou d'échouer seront aussi analysés. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et la décolonisation, les pays du Tiers-Monde ont créé des organisations militaires, politiques et économiques afin d'améliorer leur situation et se tailler une place sur l'échiquier mondial. Pour des raisons différentes, la plupart de ces créations ont échoué tandis que d'autres tentent de réussir. La nature fragile de la plupart des États membres de ces organisations les conduit à militer contre une forte tendance en faveur du transfert d'une part importante de l'autorité nationale vers celles-ci¹.

Dans le domaine économique, les années 60, *Décennie des Nations Unies pour le développement*², ont accéléré la coopération entre les pays maintenus

* Professeur, Collège militaire royal du Canada, Kingston, Ontario.

1. W. J. FELD et R. S. JORDAN, *International Organizations. A Comparative Approach*, Second Edition, New York, Westport, Conn., Londres, Praeger, 1988, p. 67.
2. L'Assemblée générale de l'ONU a marqué son intérêt pour ces problèmes avec l'institution de la *Décennie*. Voir les résolutions 1706-xvi, 1710-xvi de 1961 et 1826-xvii de 1962 de l'Assemblée.

sous-développés dans les secteurs du commerce et du développement industriel. C'est dans cet esprit que l'Iran, la Turquie et le Pakistan décidèrent la création d'une organisation de coopération régionale. Les ministres des Affaires étrangères des trois pays se rencontrent, les 18 et 19 juillet 1964, à Ankara, pour étudier les différents aspects de cette coopération. Le sommet des chefs d'État des trois pays, tenu à Istanbul en juillet 1964, avait pour objectif de renforcer leurs liens commerciaux, économiques, techniques et culturels. Ainsi fut créée la *Regional Cooperation for Development* (RCD). Ils visaient la mise en place d'un bloc commercial sûr qui réaliserait leurs politiques harmonisées dans tous les domaines. Cette formation s'inscrivait dans le cadre de la *Central Treaty Organization* (CENTO)³ dont les trois pays étaient membres. La RCD était le volet économique de la CENTO, l'alliance militaire destinée à l'endiguement de l'Union soviétique et un des maillons de la défense collective occidentale. Cela démontre clairement que malgré les apparents motifs économiques, les considérations d'ordre militaire, dans le contexte de la guerre froide, et le concours américain étaient à l'origine de cette création.

Les activités de l'Organisation ont continué jusqu'à la victoire de la révolution islamique en Iran (1979). Ce n'est qu'en 1985 qu'elle renaît des cendres de la RCD dans un nouveau cadre restructuré. Les développements survenus au niveau régional et international ont nécessité le renforcement et l'élargissement de l'ECO.

Cela suscite des questions qui méritent d'être clarifiées. Une organisation dont les origines remontent à la période de la guerre froide et qui devrait répondre aux impératifs suprarégionaux peut-elle devenir le véhicule du développement économique et de l'intégration politique de ses membres? Si la réponse est positive, quels sont les dangers de dérapage, les défis à relever et les mécanismes pour réussir?

I – Création de l'ECO

La volonté de l'industrialisation, les contraintes financières et les difficultés économiques, les affinités historiques, culturelles et traditionnelles, la participation aux organisations militaires et politiques régionales (Pacte de Bagdad, CENTO), la situation géostratégique très sensible de la région et la perception commune de la menace soviétique sont les raisons fondamentales qui ont poussé le Pakistan, l'Iran et la Turquie à renouveler leur confiance dans cette organisation régionale. L'ECO est appelée à jouer un rôle crucial dans la libération des pays membres de la domination des blocs déjà construits ou en construction (Union européenne, ALÉNA, APECO, ASEAN, CEI).

Depuis son élargissement, l'ECO s'est taillée une place importante dans le monde et les organisations internationales. En 1993, elle obtient le statut d'observateur à l'ONU et signe des lettres d'entente et de coopération avec les

3. Florence ELLIOT, *Dictionnaire politique*, traduit en persan par Mehdi Afshar, Téhéran, Éditions Zarrine, 1978, pp. 626-627.

organes onusiens tels que la Commission économique régionale pour l'Asie et l'Océanie, ONUDI, UNICEF, PNUD, UNESCO... L'ECO maintient également des liens avec l'Organisation de la conférence islamique, la Banque islamique de développement, l'ASEAN⁴, l'Union européenne...

Mais, qu'est-ce qui a poussé chacun des trois pays fondateurs de l'Organisation vers la reconstruction de la RCD sous sa forme nouvelle, l'ECO? D'abord l'Iran. Dès la victoire de la révolution (en février 1979), et désireux de bouleverser l'ordre des priorités de la politique étrangère du nouveau régime, les dirigeants de la république islamique (RII) ont fait du développement des relations avec les pays du Tiers-Monde, notamment avec les États musulmans et leurs voisins, leur slogan préféré.

L'embargo économique imposé par certains pays occidentaux après la prise en otage du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran était particulièrement difficile. Il sera suivi d'une guerre avec l'Irak accroissant ainsi l'isolement de l'Iran sur la scène internationale et l'obligeant à intensifier ses rapports économiques et politiques avec les quelques voisins toujours disposés à entretenir des liens avec lui. Ainsi, la Turquie, qui avant la révolution islamique n'était pas un partenaire commercial important de l'Iran (elle ne figurait pas parmi les huit premiers), quatre ans plus tard, occupe la troisième place derrière la RFA et le Japon, et dépasse les partenaires traditionnels de Téhéran (États-Unis, Angleterre, France, Italie...). Dans ces circonstances, l'institutionnalisation de l'accès aux produits turcs à travers l'ECO allégerait la pression externe à laquelle le régime de Téhéran est soumis.

Le Pakistan s'intéresse à l'ECO pour des considérations d'ordre interne (troubles sous la présidence de Zia ul-Haq) et de politique régionale. Le développement des rapports avec l'Iran et la Turquie atténuerait les pressions et éventuellement la menace indiennes pour la sécurité de ce pays. Le danger d'un éventuel débordement du conflit afghan au Pakistan qui se trouvait entre le feu communiste à l'ouest et l'hostilité indienne à l'est, imposait ce « choix stratégique » à Islamabad de chercher un rapprochement avec l'Iran et la Turquie (« pilier européen » de l'ECO) en vue d'endiguer l'extension de l'appétit communiste dans la région.

Enfin, la Turquie profite d'une conjoncture régionale favorable. L'accès des marchés occidentaux étant limité ou interdit à l'Iran, ce dernier trouve en Turquie un moyen valable pour détourner l'embargo économique américain. Ankara exploite à fond les opportunités que la situation iranienne lui présente. De plus, heurtée au refus de l'Europe de l'Ouest dans sa tentative intégrationniste à la CEE⁵, la Turquie consolide ses rapports régionaux, au moins comme une

4. Les ministres des Affaires étrangères de l'ECO et l'ASEAN se sont rencontrés, à New York, en marge de la 50^e session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU. La coopération dans le secteur des communications, l'énergie, les ressources humaines et les stupéfiants entre les deux organisations a fait l'objet de ces discussions.

5. La Turquie est la plus ancienne associée de la Communauté économique européenne (depuis 1963) et exporte vers l'Union européenne la moitié de sa production. Voir *L'état du monde 1996*, Paris-Montréal, La Découverte/Boréal, p. 295.

mesure intermédiaire. Si l'ouverture européenne se concrétise un jour, la Turquie serait bien positionnée pour profiter de cette double appartenance régionale face à ses « partenaires » iranien et pakistanais. En outre, l'existence des entités indépendantes, majoritairement turcophones, en Asie centrale et au Caucase et leur intégration dans un système régional donnerait un avantage stratégique indéniable à la Turquie sur la scène internationale.

Ainsi, l'Iran, le Pakistan et la Turquie créent l'ECO suivant des agendas différents et à la recherche des intérêts parfois incompatibles. Le tableau 1 compare la situation des trois pays fondateurs de l'ECO en 1993.

Tableau 1
Données de base

Pays	Population en millions	Imports md \$	Exports md \$	PIB md \$	PIB/h md \$	Croissance annuelle/PIB	Dette md\$
Iran	67,3	15,6	14,9 a	130,9 b	4670 c	1,9	30,6 f
Pakistan	140,50	8,7	7,2	53,25	2110 b	4,6 e	26,1 b
Turquie	61,9 d	17,7	22,6	134,6	5 206	- 5,6	67,9

a. Dont 89,8 % de produits énergétiques. Entre le 21 mars et le 22 septembre 1995, la valeur des exportations de l'Iran atteint 9,428 md \$ dont 7,732 md \$ viennent du secteur pétrolier. Selon la Banque centrale iranienne, les importations du pays s'élevaient à 6,204 md \$ au cours de la même période. *Iran Today*, février-mars 1996; b. 1993. c. 1991; d. 1995; e. 1985-93; f. En septembre 1995. Sources supplémentaires: *Banque mondiale*, 1990; *L'état du monde 1996*; *The Europa World Year Book*, 1991, vol. II, 32^e édition, Londres, Europa Publications Ltd, 1991; *The International Year Book & Statesmen's Who's Who* 1990, Suffolk, Angleterre, Reed Information Services Ltd, 1990; The International Institute for Strategic Studies, *The Military Balance 1991-1992*, Londres, Brassey's, 1991; *ATLASECO 1991 / 1992*.

II – Restructuration institutionnelle et bureaucratique de l'ECO

Afin de rendre l'organisation plus efficace et prendre en considération la nouvelle donne internationale, la Charte de l'ECO a été révisée et les modifications suivantes sont apportées à sa structure :

1. Le **Conseil suprême** : Composé du vice-ministre iranien chargé des Affaires internationales, du directeur général des Affaires étrangères du gouvernement turc et son homologue pakistanais, il est la plus haute instance décisionnelle et de formulation des politiques de l'Organisation.
2. Le **Conseil des députés** est un des organes permanents de l'ECO. Il agit comme instance décisionnelle quand le Conseil suprême ne siège pas.
3. Réuni une fois par an, le **Conseil de planification** est composé de représentants des ministres de la Planification ou de ceux des Affaires économiques des États membres⁶.

6. « The Economic Cooperation Organization. Its Past, Present and Future », Téhéran, *ECO Bulletin*, n° 1, 1993, p. 5.

4. Toutes les activités de l'ECO sont couvertes par quatre **Comités techniques** :
- a. Le Comité économique et de l'infrastructure couvrant le commerce, l'assurance, les affaires bancaires, les transports, les communications, la coordination des activités de coopération ;
 - b. Le Comité de la coopération technique et industrielle ;
 - c. Le Comité de la coopération agricole ;
 - d. Le Comité de la coopération scientifique⁷.
5. Le **Secrétariat**, dont le siège permanent se trouve à Téhéran, est responsable de l'initiation de programmes et d'activités pour les soumettre aux pays membres. Le Secrétaire général est élu, par les pays membres, pour une période de quatre ans. Dans ses fonctions, il est assisté par trois secrétaires adjoints (un de chaque État), six directeurs (deux de chaque pays) et leurs adjoints. L'anglais est la langue officielle de l'ECO.

En 1990, l'Iran, le Pakistan et la Turquie ont décidé de revoir le Pacte d'Izmir afin de le conformer à la nouvelle situation internationale. Voici les changements apportés :

1. Le Conseil suprême est remplacé par le **Conseil des ministres**, composé de ministres des Affaires étrangères des trois pays. La plus haute instance décisionnelle, le conseil se réunit en session ordinaire au moins une fois par an, et en session extraordinaire ou informelle en marge des réunions internationales (Assemblée générale de l'ONU, Organisation de la Conférence islamique).
2. Le **Conseil des représentants** se réunit régulièrement, à Téhéran, et en session extraordinaire toutes les fois que les circonstances l'exigent. Il est composé des ambassadeurs du Pakistan, de la Turquie et du directeur général de l'ECO au sein du ministère des Affaires étrangères de l'Iran.
3. Le **Conseil de la planification régionale** tient ses rencontres annuelles sous la direction des responsables des bureaux de planification des États membres à Téhéran. Comme organe économique le plus important de l'Organisation, il est en charge de l'évaluation de ses activités économiques, de la planification et l'harmonisation des activités futures.
4. Le nombre des **Comités techniques**, sous la direction des sous-ministres des ministères intéressés qui se rencontrent une fois par année, passe de quatre à huit. Il s'agit du :
 - a. **Comité économique et commercial** ;
 - b. **Comité des communications et des transports**. La Compagnie de navigation de l'ECO (basée à Téhéran) doit commencer ses opérations en 1996 en même temps que l'ECO Air. 1994-2005 est déclarée la décennie

7. *Ibid.*, p. 6.

des transports et des communications par l'ECO. La revitalisation de l'ancienne route de la soie survient dans la foulée de cette décision.

- c. **Comité de la coopération technique et industrielle ;**
- d. **Comité de la coopération agricole ;**
- e. **Comité de la coopération culturelle, éducatif et scientifique ;**
- f. **Comité de la coopération dans le secteur énergétique ;**
- g. **Comité de l'environnement et de la santé ;**
- h. **Comité du contrôle des stupéfiants.**

Les rapports des Comités sont acheminés au Conseil des ministres par l'entremise du Conseil de la planification régionale pour la révision et l'approbation.

L'ECO a trois organes spécialisés : 1. Chambre de commerce et d'industries ; 2. Fonds de solidarité d'assurance ; 3. Banque de commerce et d'investissement⁸. Le nombre et la responsabilité de ces organes connaissent une croissance avec la signature récente des ententes dans les secteurs bancaire, culturel, scientifique, transport maritime et aérien...

Le premier sommet des chefs d'État et de gouvernement, tenu à Téhéran en février 1992⁹, marque un tournant dans l'évolution, plutôt sans histoire, de l'ECO. La désintégration de l'URSS crée une situation tout à fait nouvelle pour l'organisation qui triple le nombre de ses membres. Sur l'initiative de l'Ouzbékistan, chef de file des RAC et hostile à l'intégration avec la Russie, le 28 novembre 1992, « jour de l'ECO », les représentants des nouvelles républiques indépendantes ont signé, au Pakistan, le traité d'Izmir et deviennent ainsi membres de l'Organisation. Par la suite, les présidents iranien et turc, le Premier ministre du Pakistan, le président de l'Azerbaïdjan, le Vice-premier ministre du Kirghizistan et son homologue du Kazakhstan, le président du conseil suprême du parlement d'Ouzbékistan et le ministre des Affaires étrangères du Tadjikistan ont participé au sommet de Téhéran qui a pris des décisions sur l'orientation des activités de l'organisation. Quant à la question de l'adhésion de la République chypriote turque, pressée par Ankara, les dirigeants des trois pays fondateurs de l'organisation l'ont accueillie, à condition qu'elle ne porte aucune préjudice à la position des États membres et aux efforts de l'ONU pour le règlement définitif de la question chypriote conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le deuxième

8. S. SHAHABI, « Spécial du marché commun islamique. Rapport spécial », n° 9, *Institut d'études politiques et internationales*, Téhéran, 1989.

9. Le deuxième sommet se tient, en juillet 1993, à Istanbul et réitère l'importance de l'ECO sur la scène régionale et internationale. Le troisième sommet, tenu à Islamabad, en février 1994, était destiné à la consolidation de l'ECO par la réalisation des projets. Le Turkménistan a été désigné comme l'hôte du quatrième sommet, prévu pour le printemps 1995. Il devait coïncider avec la mise en marche des projets tels que la Fondation culturelle et scientifique, la Ligne aérienne de l'ECO, l'Organisation des lignes maritimes.

sommet de l'organisation, tenu à Ankara en juillet 1993, dessine le programme à long terme de l'ECO.

À la suite du renversement du gouvernement pro-soviétique de Mohammad Najibollah, en 1992, et de la formation d'un gouvernement islamique à Kaboul, l'Afghanistan est admis comme le dixième membre de l'ECO.

Le troisième sommet des chefs d'État et de gouvernement a produit les ententes suivantes :

- a. La fondation de la Banque de développement et de commerce. Il s'agit de faciliter la réalisation des projets de production et de services, l'achèvement ou la création des projets d'infrastructure, des mécanismes de garantie et de l'assurance des crédits. Le siège permanent de la Banque se trouve en Turquie avec des succursales en Iran et au Pakistan. L'adhésion des autres membres de l'Organisation à la banque est prévue. Le Kazakhstan a déjà manifesté son intention dans ce sens.
- b. L'entente sur le Transit commercial est destinée au développement des échanges commerciaux entre les pays membres par l'accès plus facile aux marchés internes et internationaux. À l'exception de l'Ouzbékistan et l'Afghanistan, les autres pays membres ont signé cette entente.
- c. La Compagnie de la marine marchande de l'ECO. L'enclavement de certains pays de l'Organisation justifie la réalisation de cette politique pour développer la coopération économique et commerciale à l'intérieur de la région et au niveau international. La compagnie qui a déjà commencé ses travaux, rend possible l'accès aux eaux libres de la Méditerranée, la mer Noire, la mer Caspienne, le golfe Persique, la mer d'Oman et l'océan Indien à tous les pays membres. Son siège se trouve en Iran. Actuellement, le gouvernement de Téhéran étudie la faisabilité de connecter la mer Caspienne au golfe Persique par un canal qui traversera le territoire iranien.
- d. La restauration de l'Institut culturel. Poursuivant les activités de l'Institut culturel de la RCD qui avait publié 62 ouvrages et des centaines de revues, l'Institut dont le siège est à Téhéran, a comme tâche la préservation et le renforcement des relations amicales entre les différentes couches des nations de la région par la voie de l'élargissement de la coopération culturelle (héritage culturel, médias, exhibition artistique, activités sportives...) sur une échelle plus large.
- e. La fondation scientifique de l'ECO. Le centre est appelé à produire des projets de recherche scientifiques et la formation de chercheurs. Installé à Islamabad, il collabore avec des unités qui se trouvent dans tous les pays membres.
- f. Le visa commercial. Le développement des échanges commerciaux au niveau régional et le renforcement des activités du secteur privé est un des buts principaux de l'ECO. C'est pour atteindre cet objectif et faciliter le déplacement des investisseurs et gens d'affaires que cette entente a été signée.

- g. La Compagnie aérienne de l'ECO (ECO Aviation Company). Avec la création de l'ECOAC, le territoire iranien deviendra la plaque tournante des réseaux de communication mettant à la disposition des voyageurs et des marchandises les services nécessaires. Le directeur de l'administration des lignes aériennes de l'Iran a annoncé que les études de faisabilité sont terminées et que l'Iran, le Pakistan, l'Afghanistan et le Turkménistan vont entreprendre conjointement la première phase de la fondation de l'ECO Air.
- h. La Compagnie de l'assurance de l'ECO. La coopération des compagnies d'assurance des États membres est nécessaire pour créer l'infrastructure et les mécanismes spécifiques destinés à la coopération économique régionale. L'existence de la Compagnie de l'assurance de l'ECO (dont le siège sera déménagé d'Istanbul à Karachi) est une garantie pour le développement des exportations et des services dans la région et à l'extérieur. Il est entendu qu'avec la collaboration de la Banque de développement et de commerce de l'ECO ce projet sera réalisé.

III – Conséquences de l'adhésion des nouveaux pays à l'ECO

L'implosion de l'Union soviétique et l'indépendance des Républiques de l'Asie centrale (RAC) et du Caucase ont créé une condition inattendue pour l'Organisation de la coopération économique. Ces États commencent à établir des liens avec leurs voisins du Sud et de l'Ouest en vue d'obtenir accès aux eaux libres internationales, diminuer leur dépendance envers la Russie et améliorer leur économie. C'est dans ce contexte qu'ils ont adhéré à l'ECO.

Avec l'arrivée massive des nouveaux membres, l'ECO se trouve dans une situation géographique, politique, économique et stratégique tout à fait insolite. L'élargissement de l'Organisation a aussi mis en évidence l'importance de la coopération régionale. « Avec l'adhésion des nouveaux pays, l'Organisation renforce sa position géopolitique. Désormais, elle a comme voisins la Chine, le Japon et la Corée du Sud à l'est ; l'Inde sur ses frontières du sud ; le Moyen-Orient arabe, avec ses réserves de pétrole au sud-ouest ; la Russie, et par extension l'Europe orientale et centrale, au nord et au nord-ouest. Par la Méditerranée et ses frontières occidentales, l'ECO est en contact avec l'Europe occidentale¹⁰. »

Le tableau 2 montre que l'ensemble des pays membres de l'ECO, avec une population importante (352 millions), une superficie de 8 millions de km, des ressources énergétiques et minières abondantes a le potentiel de devenir un pôle économique et une force politique incontournables dans le régionalisme des blocs économiques¹¹.

10. *Bulletin de l'ECO*, n° 1, ministère des Affaires étrangères, Téhéran, 1994, pp. 9-10.

11. À cause de la longue tradition stalinienne de falsification des données statistiques, tradition qui reste toujours vivante, les chiffres officiels ne reflètent pas nécessairement la situation réelle des pays étudiés ici.

Tableau 2
Aspects géographiques et économiques

Pays	Population million d'h	Superficie km ²	PIB million \$	Importation million \$	Exportation million \$
Afghanistan	20,1	647 497	5,87 a	800 b	250 b
Azerbaïdjan	7,6	86 600	5,424 b	781 c	620 c
Iran	67,3	1 648 000	130,9 b	15, 6 b	14, 9 b
Kazakhstan	17,1	2 717 300	26,9 b	3, 533 c	2, 800c
Kirghizistan	4,7	198 500	3,75 b	283 c	340 c
Ouzbékistan	22,8	447 400	21,10 b	2, 475 c	2, 223 c
Pakistan	140,5	803 943	53,25 b	8, 73 c	7, 22 c
Tadjikistan	6,1	143 100	2,69 a	787c	407 c
Turkménistan	4,1	488 100	5,28 a	599 c	2, 022 c
Turquie	61,9	780 576	134,6 c	17,7 c	22, 6 c
Total	352, 2	7 961 016	389,764	51,288	53,382

a. 1992 ; b. 1993 ; c. 1994.

Source : G. CHALIAND, J. MINCES, *État de crise. Vers les nouveaux équilibres mondiaux*, Paris, Seuil, 1993 ; G. E. CURTIS, ed., *Armenia, Azerbaijan, and Georgia. Country Studies*, Lanham, Md., Berman, 1995 ; *The USSR figures for 1981*, Moscou, Finances Publishers, 1982 ; *The Europe World Year Book, 1991*, vol. II, 32^e édition, Londres, Europa Publications Ltd, 1991 ; M. TAHERI, « The Caspian Sea Littoral States' Cooperation : A Vista of Development », *The Journal of Central Asia and Caucasia Review*, (Tehran), vol.2, n° 4, printemps, 1994, p.376.

IV – Éléments influant sur la coopération au sein de l'ECO

La création, la stabilité et l'efficacité de toute organisation dépendent d'une série de facteurs politiques, économiques, culturels, géographiques. La somme de ces éléments et leur dynamique interne déterminent la cohésion, la stabilité et la prospérité de l'organisation. Ces considérations minimales mais essentielles ne sont pas toujours réunies dans la plupart des organisations régionales au Tiers-Monde qui ont suscité beaucoup d'espoir en inaugurant leurs activités dans l'opulence et l'extravagance démesurée, mais qui perdent peu après tout intérêt sérieux et réaliste. Incapables de remplir leurs missions, elles créent des problèmes supplémentaires pour les pays membres. D'une solution aux impasses, elles deviennent un handicap absorbant le peu de ressources disponibles.

L'ECO ne fait pas exception à cette règle. Des possibilités de réussir et des obstacles majeurs sont dressés sur le chemin de coopération de ses membres. Ici, nous cherchons à identifier ces éléments.

A — Les facteurs de cohésion

1. La situation géographique

Du point de vue géographique, les pays membres de l'ECO constituent un ensemble cohérent. Ceci est un élément influant sur les perspectives de coopération régionale.

2. Les moyens de communications

L'accès de la Turquie, de l'Iran et du Pakistan à la mer Noire, la Méditerranée, les golfes Persique et d'Oman et l'océan Indien facilitent leurs contacts avec l'extérieur. D'autre part, les frontières communes aident remarquablement les échanges de toute nature entre les pays de l'ECO si les routes et les voies ferroviaires sont développées. Certains projets sont déjà réalisés ou en train de réalisation pour connecter les RAC, enclavées, au golfe Persique ou à d'autres destinations. L'inauguration du chemin de fer de Bandar Abbas, en présence des présidents Rafsandjani (d'Iran) et Nyazov (du Turkménistan), reliant ce port du golfe Persique à Ashghabad, s'inscrit dans cette logique¹². Après l'inauguration de la ligne ferroviaire Mashhad-Sarakhs-Tadjan (296 km), le 13 mai 1996, le chemin de fer transasiatique, de l'Europe à l'océan Pacifique, libère les États enclavés de la dépendance à la Russie. La ligne aérienne et maritime de l'ECO doivent compléter ce complexe. Tout cela faciliterait les échanges à l'intérieur de l'Organisation et avec le monde externe.

3. Culture, histoire, ethnicité

Les racines culturelles, historiques, ethniques et linguistiques presque communes des pays membres constituent une donnée importante dans l'élargissement de leur coopération. Le territoire de l'ECO correspond à l'ancienne région de la route de la soie. Une très forte majorité de ses populations est musulmane et des affinités linguistiques et historiques sont des réalités solidement imbriquées chez ces nations. Rappelons quand même la nature ambiguë de ces éléments perceptibles et intangibles, notamment la question ethnique, qui donnent parfois lieu aux confrontations. Le tableau 3 montre la composition religieuse et la complexité ethnique des pays membres de l'ECO.

4. Ressources minières et énergétiques

Les pays de l'ECO possèdent de vastes gisements de fer, argent, cuivre, cobalt, plomb, or, charbon, étain, magnésium, uranium. Les réserves de sulfure du Turkménistan occupent le troisième rang dans le monde. Le Kazakhstan et l'Ouzbékistan détenaient, en 1993, 16,3 % du total de l'uranium

12. Kasymhomart Tokayev, ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, en visite officielle à Téhéran, a annoncé la participation du président N. Nazarbaev, en mai 1996, à l'inauguration des 296 km de chemin de fer Tadjan-Sarakhs-Mashhad reliant le nord de l'Iran au Turkménistan. Le ministre qui discutait avec les autorités iraniennes la construction des ports sur la mer Caspienne pour faciliter le transfert du pétrole kazakh vers l'Iran, déclarait que la connexion entre l'Asie centrale et le Moyen-Orient renforcera le commerce régional. *Itar-Tass*, 3 avril 1996.

du monde. Les RAC possèdent également d'autres minerais stratégiques. De plus, des ressources énergétiques considérables (pétrole et gaz naturel) se trouvent surtout en Iran (réserves de gaz, deuxième pays après la Russie), en Azerbaïdjan, au Kazakhstan et au Turkménistan (quatrième producteur de gaz du monde). L'existence des produits agricoles variés crée des occasions intéressantes pour développer des échanges et renforcer la coopération entre les pays membres.

Tableau 3
Composition religieuse et complexité ethnique

Pays/ composition religieuse	Complexité ethnique			
Afghanistan Sunnite 74 %, Chiite 15 %	Pachtoune 52 %	Tadjik 20 %	Ouzbek 9 %	Hazara 9 %
Azerbaïdjan Islam 87 %, Orthodoxe 12 %	Azerbaïdjanais 78 %	Russe 8 %	Arménien 8 %	Autres 6 %
Iran Chiite 91 %, Sunnite 8 %	Persan 46 %	Azerbaïdjanais 17 %	Kurde 9 %	Autres 28 %
Kazakhstan (b) Islam 47 %, Orthodoxe./ Baptiste 28 % Autres 25 %	Kazakh 42 % (a)	Russe 37 % (a)	Ukrainien 6 %	Allemand, Tatar, Ouzbek, Biélorusse, Kirghiz, Coréen, Chinois 15 % (a)
Kirghizistan Islam 70 %, Orthodoxe 20 %, Autres 10 %	Kirghiz 52 % (a)	Russe 22 % (a)	Ouzbek 12 %	Ukrainien, Allemand, Tatar, Kazakh, Chinois 14 % (a)
Ouzbékistan Sunnite 75 %, Chiite 20 %, Orthodoxe Autres 5 %	Ouzbek 71 % (a)	Russe 9 %	Tatar, Kazakh, Tadjik chacune 4 %	Karakalpak, Coréen, Persan Autres 8 % (a)
Pakistan Sunnite 77 %, Chiite 20 %, Autres 3 %	Pendjabi 66 %	Sindhi 13 %	Iranien 9 %	Urdu, Baloutchi, Autres 12 %

Tableau 3 (suite)
Composition religieuse et complexité ethnique

Pays/ composition religieuse	Complexité ethnique			
Tadjikistan Sun. 80 %, Chi. 5 %, Orthod., Autres 15 %	Tadjik 59 %	Ouzbek 23 %	Russe 10 %	Tatar, Kirghiz, Ukrainien, Allemand 8 %
Turkménistan Islam 85 %, Orthodoxe 10 %, Autres 5 %	Turkmène 73 % (a)	Russe 8 % (a)	Ouzbek 9 %	Ouzbek, Kazakh, Tatar, Ukrain., Arménien 10 %
Turquie Sunnite 99 %, Autres 1 %	Turc 86 %	Kurde 11 %	Arabe 1 %	Autres 2 %

Source : G. E. CURTIS, *Armenia, Azerbaijan, and Georgia: Country Studies*, Lanham, Md, Bernan, 1995 ; P. FERDINAND, ed., *The New States of Central Asia and Their Neighbours*, New York, The Royal Institute of International Affairs, 1994 ; R. A. LEWIS, ed., *Geographic Perspectives on Soviet Central Asia*, Londres, New York, Routledge, 1992 ; *L'état du monde 1996*. (a) W. MOODY (éd.), *Geographic and Global Issues*, Washington, United States Department of State, Bureau of Intelligence and Research, vol. 3, n° 2, été 1993. Le président Nazarbaev a déclaré qu' « au cours des cinq dernières années quelque 2 million de personnes ont quitté le Kazakhstan pour leurs foyers historiques dont plus d'un demi-million qui émigrent en Allemagne. Quelque 3 millions de Kazakhs vivent en Asie centrale, Russie, Mongolie et d'autres pays ; il y a un autre million et demi de Kazakhs en Chine. En tout, aujourd'hui, les Kazakhs constituent la moitié de la population totale, les Russes 30 % et le reste est composé de 100 ethnies ». *The Current Digest of the Post-Soviet Press*, vol. XLVIII, n° 42, 13 novembre 1996, p. 22. (b) En 1926, les Kazakhs étaient 57 % et les Russes 20 % de la population du Kazakhstan. La population kazakhe a subi des pertes importantes à cause de la famine, de la colonisation, de l'immigration et des purges. *Ibid.*

B — Les obstacles à la coopération

1. Les obstacles politiques

L'existence des structures politiques nationales, souvent contradictoires, est une des difficultés majeures qui gênent l'intégration harmonieuse des pays membres de l'ECO. Le système parlementaire domine la vie politique du Pakistan et de la Turquie. En Iran, c'est le système particulier du *Véla'yat-e Faghih*, fondé sur les principes et l'éthique de l'Islam et certains éléments de la démocratie parlementaire. L'autorité du *Faghih*, chef suprême de l'État, se situe au-dessus des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Mais indépendamment de l'autorité du *Faghih*, le pouvoir législatif domine l'exécutif. Dans les pays nouvellement indépendants, ce sont les anciens partis communistes, convertis à la démocratie formelle et de façade, qui gèrent la destinée des peuples ; les structures démocratiques y sont fortement déficitaires. Par exemple,

le parlement kazakh a adopté une loi définissant les droits et permettant les activités des organisations publiques ; il se penche sur une loi qui est appelée à régulariser les activités des partis politiques et des syndicats. Les opposants et les médias indépendants ont critiqué ces mesures gouvernementales¹³. Le président Nazarbaev justifie la situation par ce qu'il appelle « la politique du bon sens » : « Afin que les partis et les mouvements poursuivent leur lutte politique, mais dans les conditions de la stabilisation de l'économie et du passage aux relations de marché, déclare-t-il, une interdiction impérative d'ingérence politique, idéologique ou partisane dans le domaine économique devient indispensable. (...) Il me semble que le simple instinct de conservation devrait dire à chacun que les actes propres à aggraver le chaos économique et social vont amener demain une tempête dévastatrice. En un clin d'œil la superstructure politique s'écroulera avec ses <centres>, ses <droites> et ses <gauches>¹⁴. » En Afghanistan où le chaos règne, grâce à la guerre civile encouragée par des forces étrangères, aucune forme d'autorité *nationale* n'existe et, depuis le retrait soviétique, les différentes coalitions ethnico-sous-religieuses tentent de récupérer le pouvoir. Un gouvernement *effectif* y fait grandement défaut.

L'absence de la stabilité politique (notamment en Azerbaïdjan et au Tadjikistan) est un autre problème sur la voie de la coopération régionale. Si dans le passé le coup d'État était un moyen de régulation politique en Turquie et au Pakistan, aujourd'hui, la démocratie y est encore très fragile et menacée par les antagonismes idéologico-ethniques. La crise économique et les menaces extérieures remettent chroniquement en question la stabilité et la survie du régime islamique en Iran. La guerre civile au Tadjikistan, la guerre du Karabakh, la composition ethnique des RAC, les rivalités régionales et le poids de la Russie sont autant de facteurs d'instabilité qui hantent la viabilité de l'ECO comme organisation efficace. Depuis la fin des années 80, les conflits interethniques, le résultat direct de la politique soviétique de déplacement des populations¹⁵, avec des milliers de morts, n'ont pas manqué dans les nouvelles républiques, sans oublier l'existence de tels problèmes en Turquie, en Iran et au Pakistan. Tous les pays de l'ECO appartiennent au « croissant de crise¹⁶ ».

À cet ensemble, ajoutons les rivalités régionales, latentes ou exprimées, à l'occasion fortement idéologisées. Tandis que la Turquie vantait les mérites de l'idéologie panturque et laïque (avant l'arrivée au pouvoir des Islamistes du

13. *Itar-Tass*, 4 avril 1996.

14. Noursoultan NAZARBAEV, *Sans droites ni gauches*, Traduit du russe, Lausanne, Suisse, L'Âge d'Homme, 1993, pp. 224-225.

15. 25 % des Tadjiks et 15 % des Ouzbeks sont hors du Tadjikistan et d'Ouzbékistan. Voir G. CHALIAND et J. MINCES, *État de crise*, Paris, Seuil, 1993, p. 64.

16. *Ibid.*, p. 92.

parti Refah¹⁷) dans la région, l'Iran vantait dans la confusion son modèle de l'Islam politique. Cette contradiction dans les intérêts stratégiques des deux grands de l'organisation, à laquelle il faut ajouter les suspicions habituelles¹⁸, laisse planer des doutes sur la faisabilité du projet d'intégration régional. Quant aux nouveaux membres, ils sont confrontés à une crise identitaire aiguë : leur appartenance va-t-elle au *monde islamique*, à l'aire russe ou à l'univers séculier de l'Occident ?

Le niveau de puissance inégal des États de la région est une autre source potentielle de désunion. À partir des indices de la démographie, l'étendue territoriale, le pouvoir militaire, les ressources naturelles et la situation agricole, on peut diviser ces pays en trois catégories :

1 – Celle qui comprend l'Iran, le Kazakhstan, la Turquie et le Pakistan. Les deux premiers pays ont des ressources énergétiques importantes¹⁹ et un vaste territoire. Héritier de l'URSS, le Kazakhstan est une puissance militaire et dispose d'un centre spatial, Baïkonour, le « cosmodrome soviétique ». La Turquie est membre de l'OTAN, un demi-joueur européen, d'où sa double appartenance eurasiatique, et possède une certaine expertise technologique. Sa puissance militaire (nucléaire ?) et sa population importante procurent une place relativement honorable pour le Pakistan au sein de l'ECO. Enfin, les quatre pays sont plus importants que leurs partenaires dans le domaine agricole et dans la plupart des ressources économiques.

2 – La deuxième catégorie est composée de l'Ouzbékistan et l'Afghanistan à cause de leur population relativement importante, le potentiel agricole intéressant du dernier et la position géographique centrale du premier.

17. Partisan d'un rapprochement islamique, le Premier ministre, Necmettin Erbakan, le premier leader islamiste des 73 ans d'histoire de la république turque, a essayé de créer un équivalent musulman du G-7, qu'il appelle M8, composé du Bangladesh, de l'Égypte, de l'Indonésie, de l'Iran, de la Malaisie, du Nigéria, du Pakistan et de la Turquie dont les ministres des Affaires étrangères doivent se rencontrer en 1997. *Guardian Weekly*, 1^{er} déc. 1996, p. 5. Il veut également créer une ONU islamique, une OTAN islamique, une version islamique de l'Union européenne et une monnaie islamique. Notre objectif, dit-il, est la libération de la Bosnie, de l'Azerbaïdjan, de la Tchétchénie, de Jérusalem et de lutter contre l'impérialisme et le sionisme. *The Current Digest*, vol. XLVIII, n° 28, 7 août 1996, p. 23. En dépit de cette rhétorique, la Turquie a signé, en août 1996, un accord de coopération militaire avec Israël. Selon le ministère de la Défense israélien « un dialogue stratégique est entamé et un accord de coopération et exercices militaires en 1997 est signé ». *The Globe and Mail*, 2 décembre 1996.

18. Certains officiels turcs accusent l'Iran d'avoir aidé le PKK, en guerre ouverte avec le régime d'Ankara. À son tour, l'Iran ne voit pas d'un bon œil la présence des groupes d'opposition iraniens installés et actifs en Turquie.

19. Les réserves pétrolières du Kazakhstan sont estimées à environ 3 milliards de baril par les pétroconsultants, 21 milliards par World Oil et 5.2 selon British Petroleum. Les réserves du gaz kazakh sont estimées à 80 trillions de pieds cubes. N. GHORBAN, « Regional Cooperation for Oil and Gas Export from the Caspian Sea », *Iran Today*, n° 2, janvier 1996, p.19. Les réserves du pétrole iranien sont évaluées à 140 md/b. Le pays occupe le deuxième rang, après la Russie, pour ses réserves de gaz naturel, selon Mehdi Hosseini, de l'Iranian National Oil Company. *Iran Today*, février-mars 1996, p. 70.

3 – Enfin, le reste (Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Azerbaïdjan) qui à cause d'une faible démographie et de nombreux problèmes internes est l'objet de l'intervention des autres pays.

2. Les obstacles économiques

L'économie des pays membres de l'ECO est hétéroclite. La structure économique des ex-possessions soviétiques est *socialiste* et en dépit des mesures entreprises par les gouvernements concernés, ils sont encore très loin de l'économie de marché et des projets de privatisation ordonnés.

L'économie des trois pays fondateurs de l'Organisation est plus variée. En Iran, l'économie est mixte (publique, privée et coopérative) et le processus de privatisation a commencé depuis le cessez-le-feu dans sa guerre avec l'Irak, tandis qu'au Pakistan et en Turquie le secteur privé joue un rôle plus important. L'économie afghane reste toujours éminemment traditionnelle, paralysée à cause de la guerre civile et ses échanges avec l'extérieur sont très limités.

Outre la question de l'hétérogénéité, ces pays ont des intérêts parfois contradictoires. Ils sont portés à développer plutôt des rapports économiques avec l'extérieur de la région. La Turquie cherche à se faire accepter au sein de l'Union économique européenne et la majeure partie de son commerce international se fait avec l'Europe et les États-Unis.

Les partenaires principaux de l'Iran sont l'Allemagne et le Japon. De l'autre côté, l'essentiel des échanges commerciaux du Pakistan se fait avec les États-Unis, l'Europe, le Japon et la Chine. L'économie des RAC est fortement imbriquée dans l'économie russe. Leur coopération économique se limite, pour le moment et en grande partie, au cadre de la Communauté des États indépendants. Les 4 et 5 avril 1996 se tenait à Moscou la réunion des ministres du Commerce étranger de la CEI sur les modalités d'une zone de commerce libre. Quant à l'Afghanistan, avant le renversement du régime communiste et la disparition de l'Union soviétique, il entretenait des rapports économiques avec celle-ci, et depuis l'arrivée au pouvoir des Islamistes, l'économie du pays est dans un état chaotique très avancé. Tout cela montre que les pays membres de l'ECO, considérés individuellement, sont en grande difficulté et préfèrent des relations avec l'extérieur au détriment des rapports au sein de leur propre ensemble.

L'incompatibilité de l'économie des pays membres est un autre problème que l'organisation rencontre. Tous ces pays appartiennent au Tiers-Monde avec une économie dépendante, sous-développée et souvent mono-productrice. Ils sont majoritairement exportateurs de matières premières et de produits agricoles et importateurs de produits finis en provenance des pays industrialisés. Par conséquent, au lieu de se compléter, leurs économies sont en concurrence. Le tableau 4 indique les exportations et les importations de ces pays et l'état difficile dans lequel les économies nationales se trouvent.

Tableau 4
Importations et exportations

Pays	Importations	Exportations
Afghanistan	Produits industriels, machinerie, sucre, huile végétale	Fruits, tapis, coton, cuir, produits pétroliers, gaz naturel
Azerbaïdjan	Produits laitiers, aliments, poisson	Pétrole, gaz, produits chimiques, machinerie, textiles
Iran	Aliments, céréales, automobiles, acier, machinerie, médicaments	Produits pétroliers, gaz, cuivre, chrome, plomb, textiles, cuir, fruits, légumes
Kazakhstan	Produits laitiers, poisson, textiles, machinerie, produits de consommation	Charbon, produits pétroliers, gaz, coton, produits chimiques, métaux
Kirghizistan	Charbon, électricité, poisson, gaz, produits pétroliers et ménagers	Produits électroniques, machinerie, coton, textiles, métaux, viande
Ouzbékistan	Charbon, produits pétroliers, viande, poisson, produits laitiers	Fruits, légumes, huile végétale, gaz, produits de consommation, appareils ménagers, coton
Pakistan	Machinerie, produits chimiques, produits pétroliers, huile végétale	Riz, coton, textiles
Tadjikistan	Produits laitiers, viande, textiles, appareils ménagers, métaux	Électricité, coton, machinerie
Turkménistan	Métaux, machinerie, appareils ménagers, produits laitiers, viande	Produits pétroliers, gaz, textiles, coton, poisson
Turquie	Machinerie, métaux, pétrole, textiles, médicaments, poisson, viande	Produits industriels /de consommation, fruits, cuivre, manganèse, coton.

Source : *Djame'eh Salem (Société saine)*, troisième année, n° 11, Shahrivar 1372 (août-septembre 1994), p. 35 ; Z. ARABAJAN, « Central Asia and the Transcaucasia in World Trade and International Economic Relations », in *The Iranian Journal of International Affairs*, vol. IV, n° 2, été 1992, p. 345 ; J.-M. MARTIN, « Mines et métaux. Conjoncture 1994-1995 », in *L'état du monde 1996*, pp. 143-149.

L'absence des réseaux de communication adéquats, malgré l'existence des moyens locaux, est un autre problème auquel l'ECO doit faire face²⁰. Le système ferroviaire des RAC n'est pas encore relié à celui du Pakistan, de l'Iran (à l'exception de la voie Bandar Abbas-Ashghabad, Mashhad-Sarakhs-Tadjan) et de la Turquie. L'Afghanistan est privé de ce moyen. Les communications téléphoniques, par télex et télécopieur ainsi que des mass médias y sont très

20. Le ministre iranien des Routes et Transports, Akbar Torkan, a déclaré que l'absence des facilités de transports adéquats (terre, mer, air) était un obstacle sur la voie du progrès économique et des relations plus proches des États membres de l'ECO. *Irna*, le 10 janvier 1996.

peu développées. En dépit des efforts récents, l'essentiel des liaisons aériennes de ces républiques avec leurs partenaires de l'ECO passe toujours par Moscou et les frontières régionales restent fermées. Cette situation serait profondément changée quand les projets de l'oléoduc et du gazoduc, acheminant le pétrole et le gaz kazakh et turkmène via l'Iran (ou le Pakistan) et la Turquie vers le marché international, et celui qui doit alimenter le Pakistan et l'Inde par le gaz iranien seront complétés.

L'ingérence des puissances étrangères constitue, elle aussi, un autre obstacle sur le chemin de l'intégration régionale. Présentement, les États-Unis s'opposent à tout plan qui fait appel à la participation iranienne et le sort de ces projets ne sera pas réglé tant que le litige idéologique irano-américain continuera d'envenimer les relations des deux pays. Washington bloque actuellement tout financement international du gazoduc turkméno-iranien et a fait des pressions sur le gouvernement azerbaïdjanais qui a cédé en annulant la participation de Téhéran (5 %) au consortium exploitant les champs pétrolifères de la mer Caspienne²¹. Sur l'insistance des États-Unis, l'Azerbaïdjan doit également trouver un autre chemin pour conduire son pétrole vers le marché européen même si la voie iranienne est de 90 km plus courte que celle de la Géorgie, préférée de Washington. Des quatre possibilités (la route géorgienne, hasardeuse et instable à cause de la crise abkhaze, celle de l'Arménie que la Turquie et les États-Unis favorisent, l'oléoduc russe, traversant la Tchétchénie et renforçant la dépendance de Bakou envers Moscou), le gouvernement azerbaïdjanais est plutôt d'accord avec la route alternative via l'Iran et la Turquie, plus économique et sécuritaire. Cette option permet à Bakou d'alimenter en combustible sa république enclavée autonome de Nakhitchévan, assiégée par l'Arménie²². Le projet créerait 5 millions d'emplois et des millions de dollars de revenus²³.

La compagnie américaine UNOCAL a soumis un projet pour acheminer le gaz naturel du Turkménistan au Pakistan par l'Afghanistan (les régions occupées par les Taliban). Le coût de 1,271 km de pipeline est estimé à 3 milliards de dollars²⁴. La compagnie saoudienne Delta sera l'autre principal partenaire du projet. Le Président turkmène, Nyazev, prétend avoir obtenu la garantie de toutes les parties du conflit afghan quant au fonctionnement normal du gazoduc²⁵. D'autres projets visant l'exportation des produits de ces républiques par le territoire iranien (le golfe Persique et la mer d'Oman) sont à l'étude. Leur réalisation aurait un grand impact sur les relations régionales et

21. Avant cette annulation, l'Iran avait obtenu 5 % du consortium qui est aujourd'hui dominé par les compagnies américaine (Amoco 17 %), britannique (BP 17 %) et Itochu du Japon.

22. Depuis le siège de Nakhitchévan, enclave azerbaïdjanaise en Arménie, c'est l'Iran qui fournit les besoins énergétiques de la république, d'où l'endettement grandissant de Bakou envers Téhéran et la préférence de celle-là pour la route Iran-Turquie afin de rembourser ses dettes. *Irna*, le 14 février 1996.

23. *Ibid.*

24. *AFP*, 28 mars 1996.

25. *The Current Digest of the Post-Soviet Press*, vol. XLVIII, n° 40, 30 octobre 1996, p. 11.

changerait substantiellement la nature des échanges au sein de l'ECO et renforcerait sa crédibilité.

Cependant, il persiste un ombre au tableau. Une fois tous ces projets mis en chantier, l'Iran deviendrait la plaque tournante et le centre de l'Organisation. Il n'est pas évident que les rivalités historiques Perses-Ottomans (malgré les assurances officielles des gouvernements de Téhéran et d'Ankara) sont appelées à disparaître devant les nouvelles réalités et que la volonté politique abonde dans le sens d'une vraie intégration régionale surtout que des acteurs étrangers, les États-Unis en premier, ne souhaitent nullement un tel rôle pour l'Iran. Paradoxalement, la politique à courte vue et dépourvue d'une stratégie à moyen et à long termes de Washington envers l'Iran force les RAC et l'Azerbaïdjan vers la Russie, pays dont la rivalité à l'égard des É.-U. est plus profonde et dangereuse pour les intérêts de ceux-ci que l'actuelle rhétorique anti-américaine des mollahs de Téhéran.

V – Perspectives

Il n'y a pas d'unanimité quant au bilan de l'ECO. Certains sont d'avis qu'elle n'a pas été capable de remplir son mandat si l'on regarde l'histoire de la RCD, depuis 1964, et surtout l'expérience non concluante des organisations similaires dans les régions du Tiers-Monde.

Selon Parviz Modjtahedzadeh²⁶, il y a des décennies que la coopération politique et stratégique existe entre l'Iran, le Pakistan et la Turquie sans que ces pays arrivent à créer une association sérieuse, viable et opérationnelle. Outre les considérations politico-idéologiques et les intérêts stratégiques, la situation incertaine de la Turquie (pays européen ou asiatique ?) empêche la consolidation des fondements nécessaires pour une telle coopération régionale. Donc, l'ECO ne peut pas espérer une place critique dans la multipolarité économique actuelle tant que l'ambiguïté de la situation, ni européenne ni asiatique de la Turquie pour qui l'organisation est un lieu de refuge d'une importance secondaire, persiste. Selon le Président turc, S. Demirel, « En Asie centrale nous sommes des émissaires de l'Europe. Nous sommes des Européens qui apportons des valeurs européennes en Asie centrale. Nous voulons rester Européens²⁷. »

D'autre part, les républiques nordiques font partie d'une organisation (CEI) plus active et tant et aussi longtemps que leur dépendance économique envers Moscou persistera, elles ne seront pas en mesure de participer efficacement et pleinement au développement de l'ECO. La participation à une telle organisation doit répondre précisément à l'attente de ces républiques qui

26. « Les grands changements du monde géopolitique au cours de l'année précédente », *Revue Ettela'at Siassi-Eghtessadi*, nos. 77-78, février-mars 1994, p. 6.

27. Cité par A. HYMAN, « Central Asia and the Middle East : The Emerging Links », in M. MESBAHI, ed., *Central Asia and the Caucasus after the Soviet Union. Domestic and International Dynamics*, Gainesville, FL, University Press of Florida, 1994, p. 258.

veulent se libérer de la domination moscovite en dépit de la dépendance structurelle de leurs économies.

Ajoutons aussi, que si les rapports sont relativement bons aujourd'hui entre Téhéran et Moscou, ils peuvent se détériorer rapidement. Si une plus grande intégration des RAC au sein de l'ECO se traduisait par leur éloignement de la Russie, si l'on assiste à l'allègement de la pression américaine sur l'Iran, et par conséquent moins de dépendance de la RII aux armes russes, et, finalement, si un rapprochement irano-azerbaïdjanais se traduit par une meilleure collaboration dans l'exploitation du pétrole de la mer Caspienne, la puissante alliance stratégique de la Russie avec l'Iran serait gravement remise en question. Bref, la conjoncture qui dicte maintenant les termes d'amitié russo-iranienne peut changer sans avertissement surtout que la Russie a de véritables intérêts en Asie centrale et dans le Caucase qui se divisent en trois groupes : 1. intérêts géopolitiques. Comme une puissance euro-asiatique, la Russie voit ses plus grands intérêts stratégiques et en matière de sécurité sur ses frontières du sud ; 2. intérêts économiques, héritage de l'ère soviétique, qui ont profondément maintenu dépendantes ces deux régions, malgré leurs ressources minières et énergétiques remarquables ; 3. aspect ethnique des intérêts russes à cause de la présence de quelque 10 millions de Russes dans ces républiques dont la protection revient à Moscou.

L'évaluation optimiste insiste sur les affinités qui rassemblent les pays membres, leurs besoins et la conjoncture internationale favorable. Elle croit que l'organisation a beaucoup de potentiel et si elle arrive à se discipliner, elle peut s'imposer au niveau régional et même mondial à cause de sa démographie, sa position géopolitique et stratégique, ses ressources ainsi que ses capacités économiques considérables²⁸. Si l'ECO réussit à améliorer la situation des pays membres, elle sera en mesure de s'étendre à l'Irak, la Géorgie et l'Arménie, créant ainsi l'Organisation de la coopération économique de l'Asie du Sud-Ouest. Un tel développement (qui mettra fin à la volonté de certains de faire de l'ECO « un marché musulman ») réglerait les questions kurde et karabagh et diminuerait grandement l'émergence d'autres crises inter-ethniques. À cet égard, l'Europe reste un exemple à suivre²⁹.

Donc, le succès ou l'échec de l'Organisation dépend d'une série de facteurs endogènes et exogènes. D'abord les facteurs internes. La résolution des difficultés et crises politiques et économiques des pays membres de l'Organisation est la condition préalable et essentielle de sa réussite. Jusqu'à présent, l'ECO a échoué dans le dossier des guerres civiles en Afghanistan, au Tadjikistan et dans la guerre du Karabakh. Plus longtemps ces crises durent, plus leur résolution et le contrôle des facteurs à leur origine deviennent difficiles. De plus, cela occasionne l'intervention des puissances étrangères dans la région et par conséquent la prolongation des conflits. En dernier lieu, c'est le succès de l'organisation qui souffrirait de tous ces développements.

28. Voir, entre autres, K. POURSOLTAN, *Ettela'at siassi-eghtessadi*, n° 77-78, pp. 34-36.

29. *Ibid.*

Dans ce sens, certaines politiques des pays importants de la région, l'Iran et la Turquie en particulier, sont confuses et l'objet d'interprétation. La perception de la dimension idéologique dans la politique étrangère de la République islamique de l'Iran a des effets très négatifs dans la région. Même si les dirigeants iraniens³⁰ ont affirmé à maintes reprises leur volonté de développer des liens avec l'extérieur sur la base des principes de respect mutuel et de bon voisinage, les voix parfois dissidentes de certains intervenants secondaires, à Téhéran, font planer des doutes sur les vraies intentions de la République islamique. Il faut qu'elle se prononce d'une seule voix et privilégie ses intérêts nationaux en les rendant compatibles avec ceux de l'ECO.

Le panturquisme constitue l'autre problème. Les « nationalistes » sont nombreux dans la république d'Azerbaïdjan (où sont installés Pirouz Dilentchi, président du « Comité pour la libération nationale de l'Azerbaïdjan du Sud », et d'autres indépendantistes – azéris – iraniens) qui militent ouvertement en faveur de la « réunification des deux Azerbaïdjans ». L'insistance de la Turquie sur l'héritage turc des nouveaux pays membres de l'ECO laisse des traces amères chez ses partenaires. Le Tadjikistan est persanophone et les RAC multinationales (notamment le Kazakhstan) ont d'importantes minorités ethniques. La composition ethnique du Tadjikistan (avec sa forte minorité ouzbèke) et l'Ouzbékistan (qui a une importante communauté tadjike) appelle ces pays à la prudence dans leurs rapports avec l'Iran, la Turquie et la Russie. (Voir Tableau 3)

Les besoins urgents des pays nouvellement indépendants de l'aide extérieure dans le secteur économique et pour le transit de leurs produits par des voies sécuritaires sont grands. À cet ensemble il faut ajouter les nécessités d'ordre culturel de ces pays. Ainsi, le pays qui arrive à satisfaire ces attentes, réussira à jouer le rôle du ciment au niveau régional.

Par facteurs exogènes, nous entendons l'intervention des grandes puissances étrangères qui sabotent ou influencent la réalisation de la coopération économique régionale. Cependant, ces puissances (États-Unis, Russie, Chine, Union européenne, Japon) ne suivent pas toutes la même politique envers la région. D'abord les États-Unis dont la politique est ambiguë et prudente. D'une part, ils favorisent le *modèle laïc* turc dans le domaine politique et l'instauration de l'économie de marché, afin de diminuer l'influence de la république islamique, et d'autre part, ils s'inquiètent de l'émergence d'un empire turcophone dans la région. De même, les Américains ne veulent ni un retour à l'ancien système ni une nouvelle domination russe sur ces républiques.

30. En janvier 1996, le président Rafsandjani déclarait : « The policy of the Islamic Republic of Iran concerning Central Asia and the Caucasus is to allow the newly independent republics remain independent and powerful, living in peace with their neighbors, including Russia ». *Iran Today*, magazine économique mensuel, février-mars, n° 3, 1996, p. 54. A.A. Velayati, ministre des Affaires étrangères de l'Iran a déclaré que « l'ECO est formée pour promouvoir la coopération économique entre les États membres et ne poursuit pas des objectifs politiques ». *Iran Today*, n° 8, août-sept. 1996, p. 61.

Bien qu'elle soit toujours sous le choc de la disparition de l'Union soviétique, il paraît que la Russie aura une plus grande influence sur la destinée des RAC à moyen et long termes. C'est dans cette optique que Moscou multiplie ses contacts avec les autres membres de la Communauté des États indépendants. Le 29 mars 1996 les présidents russe, biélorusse, kazakh et kirghiz signent une série d'ententes relatives à l'implantation d'un système de défense aérien conjoint, la politique de maintien de la paix, le financement des mesures de sécurité collective... À l'issue de ce sommet, Pavel Grachev, ministre de la Défense de la Russie, a fait part du « besoin de coordonner les politiques de défense de la CEI à la lumière de l'expansion de l'OTAN³¹ ». L'élargissement est clairement perçu par ses promoteurs ainsi que par Moscou comme une mesure d'endiguement en préparation de l'imminence du réveil russe, une fois la période de somnolence post-soviétique passée. Par cette déclaration, le ministre rappelle la centralité du rôle de la Russie, la seule puissance capable de résister à l'expansionnisme atlantiste, met implicitement en garde les participants des tentatives révisionnistes et idées favorables aux thèses occidentales sur le sujet de l'élargissement et, finalement, dans le contexte des régionalismes concurrents, souligne la faiblesse de l'ECO en matière de sécurité et fait l'éloge de la CEI, organisation multi-vocationnelle. Les responsables des services de sécurité de la CEI se sont rencontrés, le 4 avril 1996, à Douchanbeh, sous la direction de Mikhaïl Barsukov, directeur général du service de sécurité de la Fédération russe (FSB), pour discuter de la coopération dans la lutte contre la drogue et le trafic d'armes et les procédures de la cueillette des informations. La veille, Y. Primakov, ministre des Affaires étrangères de la Russie, avait accueilli ses homologues de la CEI pour discuter de la coopération militaire entre les États membres de l'organisation et l'implantation du Traité de Tachkent, de mai 1992, sur la sécurité collective. Il existe déjà des tsaristes nostalgiques favorables à la restauration de l'empire russe³² et les dirigeants de Moscou ne cachent pas leur mécontentement de l'expansion de l'ECO. En fait, ils voient une contradiction évidente dans la double appartenance des RAC à la CEI et à l'ECO³³. La plate-forme électorale du président B. Eltsine a confirmé que les deux priorités de la politique étrangère de la Russie étaient la réalisation de la plus grande intégration des pays de la CEI sur une base volontaire et mutuellement avantageuse et la protection des droits et des intérêts des compatriotes dans ces pays, cette « zone de sécurité nationale³⁴ ». Pendant la campagne électorale pour les présidentielles de 1996, B. Eltsine a affirmé que « la sphère des intérêts économiques, politiques et humanitaires s'étend à tout l'espace postsoviétique », tel que défini dans le cours stratégique

31. *Itar-Tass*, 27 mars 1996.

32. Dans son ouvrage, *Last Push for the South*, V. Zhirinovskiy préconise la restauration de la puissance militaire russe par des conquêtes militaires à l'est, au sud et à l'ouest de son pays. Voir Soumyajit PATTHNAIK, « Zhirinovskiy's Warm Water Dreams Offer Cold Comfort », *The Observer*, New Delhi, 29 décembre 1993.

33. « Interview avec l'ambassadeur de la Russie à Téhéran », *Abraar*, 20-10-1372.

34. K. DAWISHA, « Russian Foreign Policy in the Near Abroad and Beyond », *Current History A Journal of Contemporary World Affairs*, oct. 1996, p. 331.

de la Fédération russe³⁵. La signature d'un projet d'union, le 2 avril 1996, à Moscou, par Boris Eltsine, le Président russe, et Alexander Lukashenko, son homologue de la Biélorussie, suscite déjà des inquiétudes chez les républiques de l'ex-URSS. Le Traité de Moscou stipule la formation d'une communauté politique et économique intégrée, fondée sur la souveraineté et l'égalité des États membres qui doivent coordonner leur politique étrangère et défendre leurs frontières extérieures. Les deux pays créeront un espace économique commun et harmoniseront leurs politiques de main-d'œuvre, pension, douanes, taxation et investissement vers la fin de 1997. La Douma russe s'est prononcée, le 5 avril, en faveur du projet d'intégration russo-biélorusse³⁶.

Face aux RAC, la Russie mène une politique hégémonique fondée sur sa supériorité technologique, commerciale, financière et militaire. La profonde dépendance structurelle de ces pays³⁷ et surtout du Tadjikistan à la Russie rend très difficile le choix d'un modèle de développement économique indépendant. Par exemple, dans le domaine de la sécurité la Russie a signé 21 protocoles, traités, accords et déclaration avec les membres de la CEI du 21 décembre 1991 au 15 mai 1992. Une partie importante de ces accords concerne la protection des frontières externes des pays impliqués et signifie l'impossibilité de développement en l'absence des mesures de sécurité. À cet égard, la politique tadjike de la Russie est révélatrice des vraies intentions de ce pays qui recourt à un ensemble d'éléments démographiques³⁸, économiques et militaires en vue de réaliser ses desseins. Depuis la prise de Kaboul par les Taliban, le 2 octobre 1996, les Russes envoient des signaux contradictoires sur leurs vraies intentions. A. Lebed a déclaré que les Taliban ont l'intention d'annexer une partie du territoire ouzbek, incluant Boukhara, à l'Afghanistan. Il a suggéré une aide « morale et matérielle » russe au Shah Massoud et à Hekmatyar³⁹, dirigeants des Moudjahedin anti-Taliban, qui ont combattu l'Armée rouge, commandée par ce même général Lebed, durant l'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques ! Il évoque le même scénario apocalyptique que les Américains ont évoqué sur l'intention de Saddam Hussein de vouloir envahir l'Arabie saoudite et toutes les pétro-familles du golfe Persique, en exagérant la puissance des Taliban qui menaceront l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kazakhstan et finalement les intérêts russes. Le Secrétaire du Conseil de sécurité de la Fédération russe (démis de ses fonctions depuis) sera contredit

35. *Ibid.*, p. 332.

36. *Itar-Tass*, 5 avril 1995. Pour une analyse du Traité, voir U. MARKUS, « Imperial Understretch : Belarus' Union with Russia », *Current History A Journal of Contemporary World Affairs*, oct. 1996, pp. 335-339.

37. Des liens économiques inter-régionaux en Union soviétique avaient grandement renforcé l'interdépendance de chacune de ces républiques. Depuis les indépendances, la structure régulatrice qui harmonise ces rapports a complètement disparu. La CEI n'a pas réussi jusqu'à maintenant à remplir ce vide. A. Bahar ЧИЧЕК, « Coopération économique dans la région », (en persan), *Central Asia and the Caucasus Review*, vol. 3, n° 8, hiver 1995, p.154.

38. Sur la controversée question de la démographie, voir M. B. OLCOTT, « How New the New Russia? Demographic Upheavals in Central Asia », *Orbis A Journal of World Affairs*, vol. 40, n° 4, automne 1996, pp. 537-555.

39. *The Current Digest on the Post-Soviet Press*, vol. XLVIII, n° 40, 30 oct. 1996, p. 11.

par le général B. Gromov, vice-président de la Douma, selon qui les Taliban n'ont pas la force de mener des opérations militaires sur le territoire ouzbek et tadjik⁴⁰.

La Russie essaie de faire accepter son statut de nouvelle métropole aux RAC qu'elle traite comme des colonies. Il faut chercher l'intérêt de Moscou pour le « problème tadjik » dans les données suivantes : 1 – la présence d'une minorité russe au Tadjikistan dont la « protection revient à la Russie » (voir tableau 3) ; 2 – le voisinage de l'Afghanistan qui peut déranger l'ordre régional et mettre en danger les intérêts russes ; 3 – l'inquiétude face à la montée de l'islamisme comme source d'instabilité régionale ; 4 – l'existence d'importantes mines d'uranium au Tadjikistan. Moyens économiques, présence des forces armées russes au Tadjikistan et celles de la CEI (à prédominance russe) sur les frontières tadjiko-afghanes sont d'autres ressources dont Moscou dispose pour défendre son intérêt national dans cette région⁴¹.

À cause de sa proximité, la Chine est très sensible aux développements de cette région du monde. Elle partage 3 000 km de frontières avec le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et le Pakistan. Les peuples de la même ethnie (Uighurs, Kazakhs et autres Turcs) se trouvent des deux côtés des frontières. Elle n'est guère satisfaite du panturquisme ou de la politique pro-occidentale des RAC et a de grandes difficultés avec tout mouvement panislamiste qui aurait une quelconque influence sur le réveil des Musulmans du Xinjiang (Sinkiang), coreligionnaires de ceux des républiques turcophones de l'Asie centrale. La Chine doit aussi faire concurrence à l'hégémonie de la Russie en Asie centrale.

Sur le plan économique, il existe une compatibilité entre les économies des RAC et la Chine ; les premières peuvent exporter le ciment, le pétrole, les pesticides vers la Chine et en importer les produits électriques, finis, textiles et la technologie industrielle. En plus, ces pays peuvent partager leur expérience de l'économie planifiée et apprendre comment apprivoiser l'économie du marché. Les échanges commerciaux sino-kazakhs s'élevaient, en 1992, à 430 millions de dollars, soit plus que le volume des échanges de la Turquie avec les RAC. Ces mêmes échanges au cours du premier trimestre de 1993 dépassaient les échanges russo-kazakhs. La région de Xinjiang a triplé ses échanges avec ses voisins de l'Asie centrale, en 1992, pour atteindre le chiffre de 300 millions de dollars. Malgré tout, la grande inquiétude de Beijing réside dans l'activité sécessionniste de certains groupes chinois qui se trouvent dans les régions frontalières des RAC⁴².

L'Europe utilise les méthodes douces et joue un rôle différent et, parfois, indépendant des États-Unis et de la Russie dans la région en intervenant

40. *Ibid.*

41. S. A. ATHARI, « Tadjikistan : renouvellement et transformation politiques », (en persan) *The Journal of Central Asia and Caucasia Review*, vol. 2, n° 4, printemps 1994, pp. 237-238, 240.

42. « Coopération économique régionale entre les membres de l'ECO et la Chine », *Ibid.*, pp. 450-451.

d'avantage par le biais de l'OSCE dans les conflits comme celui du Haut-Karabakh. De plus, toutes les républiques de l'ex-URSS à l'exception du Tadjikistan ont adhéré au programme de *Partenariat pour la Paix* de l'OTAN, une coopération non militaire dans les domaines tels que les sinistres naturels et la protection de l'environnement. Pour l'instant, l'Europe ne joue pas un grand rôle dans la zone. Les intérêts du Japon dans cette région sont plutôt modestes et de nature économique et pour le moment assez limités.

En dernière analyse, il faut rappeler qu'indépendamment de l'ingérence externe, la réussite ou l'échec de l'Organisation de la coopération économique dépend en grande partie de sa performance comme instrument d'intégration régionale et du comportement de ses membres. Il est tout à fait clair que les nouveaux membres de l'Organisation sont plus intéressés par le développement de leur économie que de s'engager dans des débats stériles sur le nationalisme ou la prédominance religieuse. La composition de leurs populations, entre autres facteurs, doit les appeler à la prudence et les inciter à concentrer leurs énergies davantage sur l'amélioration des économies nationales aussi bien que sur l'introduction et la consolidation des institutions politiques démocratiques.

Conclusion

L'absence de l'infrastructure moderne et développée, d'une main-d'œuvre qualifiée, la faiblesse technologique, le manque de capitaux, le développement inégal des pays membres, le besoin de réaliser des projets exigeant une faible injection de capitaux mais générateurs d'emploi, les rivalités et divisions à l'intérieur de l'Organisation, les tensions ethniques et les différends territoriaux ouverts ou potentiels dans la région, les efforts individuels pour les exploiter politiquement – ce qui entre en contradiction avec l'essence même de l'intégration économique et culturelle qui doit animer l'ECO – et l'opposition des autres pays membres face à une prise de position particulière affaiblissent l'Organisation.

En dépit de ces problèmes, l'ECO dispose de possibilités qu'elle peut exploiter pour réaliser ses objectifs. Il s'agit de facteurs économiques et non économiques.

La multiplicité d'aspirations ou d'appartenance régionale des États membres rend difficile le succès de l'ECO dont la région nordique est porteuse d'une tension dynamique entre un ancien système unipolaire dominé par la Russie et un ordre multipolaire à venir où les nouveaux États qui cherchent le maximum de souveraineté sont aidés par la Turquie et l'Iran en tant qu'acteurs de première classe et contestateurs de la suprématie russe. Il n'y a pas de grandes puissances étrangères significatives dans cette équation, à l'exception des États-Unis, à un degré limité. La Russie reste dominante selon les critères traditionnels de puissance, tandis que l'Iran rencontre des difficultés dans la quête de la place qui lui revient normalement et la Turquie capitalise sur son habileté à exploiter les liens ethniques et économiques avec les membres de

l'ECO⁴³. Le Kazakhstan, le Kirghizistan et la Russie (avec la Biélorussie) ont signé, en mars 1996, un traité qui renforce leur intégration dans le domaine économique ; le régime du Tadjikistan est profondément dépendant de la protection russe ; la Turquie erre entre Europe et Asie ; l'Azerbaïdjan, affaibli et fragilisé à cause de la guerre du Karabakh, a dû faire de nombreuses concessions économiques⁴⁴ et stratégiques à la Russie pour qu'elle reconnaisse l'intégrité de son territoire face aux visées arméniennes ; l'Iran qui se cherche toujours des alliés sûrs, introuvables dans un environnement inhospitalier, veut se débarrasser de l'image idéologique qu'il traîne, malgré lui, depuis la révolution.

L'ECO, qui a obtenu le statut d'observateur à l'ONU et maintient des liens avec l'ASEAN et la SAARC, ne peut pas survivre à l'épreuve des hostilités supra-régionales, russes en particulier, si la rivalité turco-iranienne qui complique la formation d'un simple équilibre des États régionaux contre Moscou persiste à consommer les énergies. Dans cette conjoncture, l'évaluation erronée par Washington de sa puissance⁴⁵ et surtout son anti-iranisme confus et aveugle laissent une grande partie du territoire de l'ECO libre aux manœuvres russes.

43. G. E. FULLER et J. ARQUILLA, « The Intractable Problem of Regional Powers », *Orbis A Journal of World Affairs*, vol. 40, n° 4, automne 1996, p. 619.

44. En 1994, Alexandre Lebed, alors commandant de la 14^e Armée, confirma que la Russie n'a pas toujours besoin d'user de force pour convaincre ses anciennes colonies d'accepter le déploiement des forces armées russes, car les sanctions économiques suffisent. M. B. BROXUP, « Le Caucase du Nord : conflits ethniques ou crise coloniale ? », in M.-R. DJALILI, *Le Caucase postsoviétique : la transition dans le conflit*, Bruxelles, Bruylant, Paris, L.G.D.J., 1995, p. 18.

45. Pour une analyse des limites de la puissance américaine, voir l'article de G. E. FULLER et J. ARQUILLA, *op.cit.* En juillet 1996, les États-Unis ont rayé de la liste noire des pays auxquels la vente d'armes américaines était interdite, le Kazakhstan, le Turkménistan et le Kirghizistan, pour normaliser les relations bilatérales.